

23 avril 2015



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Loire

CHAMBRE DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT DE LA LOIRE

Rue de l'Artisanat et du Concept
BP 724
42951 Saint-Etienne Cedex 9
Tél. : 04 77 92 38 00
Fax : 04 77 92 38 17
contact@cma-loire.fr
www.cma-loire.fr

L'APCMA demande la concertation la plus large sur les mesures de soutien à l'apprentissage

Suite aux différentes annonces pour soutenir l'apprentissage, l'APCMA apporte les précisions suivantes :

L'opération zéro charge (salaire et charges), dès la rentrée de septembre 2015, pour les entreprises qui embaucheront des apprentis mineurs à la rentrée 2015 est positive. Pour autant et afin de ne pas stigmatiser les élèves en difficulté (les décrocheurs) et d'ouvrir cette voie d'excellence à tous les élèves, l'APCMA demande que consigne officielle soit donnée aux organismes publics d'orientation de présenter l'apprentissage comme une voie de formation valorisante.

Pour obtenir une véritable relance de l'apprentissage, alarmée par un certain nombre de dissonances, l'APCMA demande que la concertation reste la feuille de route. Il paraît anormal que la réunion organisée le 12 mai écarte de fait les chambres de métiers et de l'artisanat, principales interlocutrices des régions.

Les actions lancées lors de la journée de mobilisation pour l'apprentissage du 19 septembre 2014 par le président de la République et avec l'accord de tous les participants doivent être évaluées et analysées. Les entreprises, pour embaucher, ont besoin de mesures stables et de visibilité... et de reprise économique.

→ CONTACT PRESSE

Patrice Duchez
Chargé de communication

Tél. : 04 26 46 11 03
Port. 06 47 65 92 77
Fax : 04 77 92 38 17
patrice.duchez@cma-loire.fr

www.cma-loire.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Loire